

PREVENTION des RISQUES liés à l'ACTIVITE PHYSIQUE ^{PRAPIBC} (Industrie-Batiment-Commerce)

Les gestes répétitifs, les vibrations soutenues, les postures inadaptées ...

Les TMS (Troubles Musculo-Squelettiques) représentent 87% des Maladies Professionnelles déclarées, reconnues, impactant de nombreux secteurs d'activité.

La formation PRAP initiée par le réseau prévention (CNAMTS, CARSAT, CRAM, CGSS, CSS, INRS) doit contribuer au développement de la culture de prévention en augmentant l'impact des actions de formation et en positionnant la formation comme un moyen fort, prioritaire, de sensibilisation et de diffusion de la prévention dans les entreprises.

Objectifs

La formation PRAP, un vrai levier de compétitivité qui va contribuer à l'implication de vos salariés dans une réelle démarche de prévention des TMS pour un impact positif sur vos indicateurs de santé, une meilleure efficacité et productivité.

La formation PRAP vise à rendre tout le personnel capable de contribuer à la mise en oeuvre de la Prévention des Risques liés à l'Activité Physique, en proposant, de manière concertée, des améliorations techniques et organisationnelles et en maîtrisant les risques sur lesquels il a la possibilité d'agir.

L'objectif final étant la réduction des atteintes à la santé et l'amélioration des conditions de travail.

Public Visé

La formation s'adresse à tous les salariés de l'entreprise pour lesquels des activités physiques imposent de déplacer, manipuler des objets, de façon répétitives ou occasionnelles, des manutentions manuelles, ou issus de secteurs au sein desquels des activités de type administratif implique un travail à composante principale statique, engendrant des postures contraignantes.

Durée

14.00 Heures

2 Jours

Pré Requis

Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis pour suivre cette formation.

Parcours pédagogique

- Les situations susceptibles de nuire à la santé et d'entraîner des efforts excessifs (observation)
- Les déterminants des gestes et postures et les risques encourus (analyse)
- Recherche et proposition à l'encadrement de toute idée d'amélioration, en particulier lorsque celle-ci nécessite une étude plus approfondie (plan de progrès)
- Participation à l'amélioration des situations de travail et à la mise en oeuvre des principes de prévention (actions correctives).

- Le programme de formation permet de répondre au Décret du 3 septembre 1992.

- Les comptes-rendus de formation permettent à l'entreprise de capitaliser les observations, l'analyse des postes, les plans de progrès ainsi que les actions correctives.

Objectifs pédagogiques

- En tant qu'acteur de la prévention, caractériser les risques liés à l'activité physique dans sa situation de travail.
- Reconnaître et identifier l'importance des risques et des dommages liés à l'activité physique.
- Proposer les améliorations susceptibles de réduire les risques et participer à leur mise en oeuvre.

Méthodes et moyens pédagogiques

• Méthodes pédagogiques

- Formation-action basée sur des exposés, études de cas concrets, mises en situation, retours d'expériences et recherches de solutions pratiques

SUD FORMATION BBM - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 73650058865

par rapport aux problématiques professionnelles rencontrées.

• **Moyens techniques**

- PC ou tablette et vidéoprojecteur ainsi que ressources multimédia et paperbord.
- Squelette vertébral et mannequin "Bébert" de l'INRS.
- Caisse avec poignées
- Caisse sans poignées
- Tout autre objet correspondant à l'activité de l'entreprise et les aides techniques associées

• **Moyens humains**

- Formateur PRAP formé et certifié par l'INRS.

Méthodes et modalités d'évaluation

En vue de l'obtention du certificat d'acteur PRAP une épreuve certificative est proposée de façon à permettre:

- une évaluation de chaque compétence
- les regroupements en situations d'évaluation qui correspondent au plus proche à des situations réelles de travail.

Les compétences seront évaluées par le formateur PRAP en respectant les modalités définies, en s'appuyant sur la grille d'évaluation certificative de l'acteur PRAP et en s'aidant du guide de l'épreuve certificative de la formation de l'acteur.

Lors du MAC, les candidats passent une épreuve certificative du même type que celle de la formation de base.

Modalités d'Accessibilité

Se reporter sur notre site internet www.sudformationbbm.com à l'onglet "accessibilité".

Effectif

10



Contactez-nous !

Julien BELMONTE

Tél. : 0632494594

Mail : contact@sudformationbbm.com